

Le lien familial dans les cultures asiatiques

Le Huu Khoa a coordonné une vaste étude sur les femmes asiatiques en France, qui apporte des analyses précieuses sur la place des femmes dans la famille et sur leurs réalités familiales. Il nous livre ici ses analyses concernant les conceptions du couple et les conséquences de la migration et de l'installation en France sur l'entité conjugale, en mettant l'accent sur la diversité des situations.

Entretien réalisé par
Marie Poinso, avec **Le Huu Khoa**, directeur du Grisea, directeur du master Asie Pacifique, université Charles-De-Gaulle Lille III

Hommes & Migrations : Le statut du couple dans les différentes cultures asiatiques diffère-t-il de la structure occidentale ?

Le Huu Khoa : En Asie, on distingue toujours deux grandes influences. La première est celle de l'Asie "indianisée", de l'influence bouddhique. L'Inde, en tant que voisin, diffuse ses normes culturelles, ses règles religieuses, ses critères sociaux, sur la Birmanie, le Cambodge, la Thaïlande, le Laos. Ici, le bouddhisme ne différencie pas, de façon précise, le rôle de la femme et la fonction de l'homme dans un couple. Sur cette base, l'organisation de leur vie bénéficie d'une certaine liberté. D'autre part, le bouddhisme propose une vision spirituelle sur la vie, qui ne dicte pas d'exigences ou de fortes contraintes.

En revanche, l'Asie sinisée par l'influence du confucianisme de la Chine s'exerce sur le Vietnam, la Corée, le Japon. En tant que doctrine sociale et enseignement culturel, il suggère, de façon exigeante, une éducation sexuée. Dans ce monde sinisé, les qualités masculines s'orientent vers le monde social et les vertus féminines vers la vie familiale.

H & M : Ces influences sont liées aux différents types de religions. La cohabitation entre les deux modèles se passe-t-elle bien ?

L. H. K. : En Asie, le bouddhisme, le confucianisme et le taoïsme ou le culte des ancêtres sont des enseignements avec leurs conceptions culturelles et spirituelles, sans être des religions au sens occidental du terme. Pour définir une religion, il y a trois indicateurs extrêmement précis : l'existence de Dieu, la transcendance et la création. Dieu transcendant la création est une conception qui n'est pas mise au premier rang, dans la représentation mentale des Asiatiques. Concrètement, en Asie Pacifique, la cohabitation voire l'interpénétration entre le bouddhisme, le taoïsme, le culte des ancêtres et le confucianisme ne pose vraiment pas de problèmes graves jusqu'à présent, même s'il faut absolument séparer les deux mondes : le bouddhisme a choisi une voie spirituelle complètement différente du confucianisme tourné vers l'harmonie sociale.

En ce qui concerne le statut du couple, il faut d'abord observer le modèle familial traditionnel asiatique, qui favorise les grandes familles et rassemble trois ou quatre générations. Dans ce contexte, la vie du couple passe à un second plan et l'intimité conjugale est plutôt réduite.

Aujourd'hui, dans les grands centres urbains, le modèle occidental prime, avec tout ce que cela suppose d'individualisme – introduction des droits de l'individu, des loisirs, des vacances. L'anonymat des grandes villes favorise le développement du concubinage, même si ces pratiques concernent les jeunes générations.

Dans certains pays de l'extrémité de l'Asie, qui adhèrent à une religion monothéiste, le concubinage reste toujours banni. Mais au Japon, en Corée, il existe depuis longtemps, sous l'influence occidentale.

L'Occident s'installe dans la perception asiatique, notamment avec la liberté, le règne ou le culte de l'individu, qui n'existe pas forcément dans l'approche traditionnelle de la culture. Les liens de parenté et avec la communauté de proximité, le quartier ou le village d'origine, demeurent très forts. Concrètement, ils s'expriment par un droit de regard sur la vie du couple. Bien sûr, il faut contextualiser selon l'environnement ou le milieu social mais la femme célibataire et enceinte, les personnes issues d'unions illégitimes, les enfants métis, eurasiens ou amérasiens sont sévèrement jugés.

H&M : Le choix du conjoint est-il imposé par l'environnement et sur quels critères ?

L. H. K. : L'Asie a rejeté officiellement la polygamie, notamment dans les pays dits "révolutionnaires", comme la Chine, le Vietnam. La liberté de l'individu sur le choix du conjoint est respectée, particulièrement pour les jeunes urbains. Mais les "mariages arrangés", organisés par les familles, existent encore, même si, aujourd'hui, ils sont relégués dans la clandestinité et peuvent apparaître comme un phénomène isolé, réservé au milieu rural. Néanmoins, l'alliance familiale reste un critère de choix important, fondé sur un certain nombre de notions et de pratiques très anciennes en Asie. Par exemple, on compare les ressources culturelles, intellectuelles, économiques et financières de chaque famille pour que le mariage soit conclu à un niveau d'équivalence sociale. D'autres indicateurs sont à prendre en compte : le jeu des alliances engendre également la "connivence éducative entre les générations". Cela crée des réseaux qui, à force de rencontres, influent stratégiquement sur le devenir professionnel.

Dans l'alliance familiale, il existe une pratique sociale forte qui est celle de "la face" (d'où l'expression : ne pas perdre la face). Cette pra-

Le Grisea (Groupe de recherche sur l'immigration du Sud-Est asiatique)

Le Grisea travaille sur l'immigration du Sud-Est asiatique en France et, depuis ces dernières années, également sur l'immigration de l'Asie Pacifique : la Chine, le Japon, la Corée, Taïwan, parfois même l'Australie. Il s'agit d'une structure universitaire et scientifique reposant sur trois divisions qui fonctionnent ensemble : "étude, recherche, enquête" est la plus importante, elle réunit des chercheurs universitaires. La deuxième est un département d'expertise. Le Grisea est à la disposition de différents organismes et institutions qui sont à la recherche d'informations sur l'immigration asiatique en Europe. La troisième division concerne la documentation.

Contact : 04 93 37 62 95, grisea@wanadoo.fr

tique sociale implique à la fois l'orgueil, l'honneur, la dignité, l'intégrité d'une famille et d'un individu. Le mariage en est l'un des moments cruciaux dans l'implication de la face d'une famille. Les jeunes contestent cette pratique, soit au nom de l'amour ou de leur propre choix, mais, en tant qu'individu, personne ne peut nier qu'il existe une idéologie familiale ambiante dans la culture asiatique. Au nom de la "face", l'individu doit faire la preuve de son respect envers son groupe familial et ses ancêtres. Le mariage et la vie du couple ne sont plus seulement une affaire personnelle ; ils impliquent toute la communauté, car ils marquent un moment social important de la valorisation familiale.

H & M : La migration et la vie en France modifient-elles ces pratiques ?

L. H. K. : L'expérience migratoire modifie certainement le statut du couple et du mariage. D'abord, avec la vie en Occident, le contrôle communautaire paraît moins puissant. Ensuite, le migrant asiatique perçoit la France comme "le pays du droit", qui protège l'individu. Ainsi, une fois acquis son statut d'immigré, l'individu atteint une autre posture sociale puisqu'il a gagné sa liberté propre ; ce qui n'est pas le cas dans le discours ambiant en Asie. Enfin, la vie sociale occidentale favorise l'anonymat et respecte la décision individuelle, notamment en ce qui concerne les projets d'avenir. La famille et la communauté n'ont plus le même poids contraignant que dans le pays d'origine. Il faut ajouter aussi que les mariages mixtes se sont développés. Ils sont acceptés et valorisés dans toutes les communautés asiatiques sans exception. Les enfants nés de ces unions contribuent à la tolérance de la communauté et à la généralisation du mariage mixte.

Le couple est le point de départ d'une matrice très importante dans la cohésion familiale. Les parents sont le noyau dur de la construction de la solidarité familiale. Ce sont des piliers forts et concrets pour l'unité familiale, qui demeure une valeur asiatique majeure, malgré l'expérience migratoire.

Les Asiatiques réussissent leur intégration professionnelle, sociale, culturelle parce qu'ils sont soutenus par cette unité et cette entraide familiale, même s'il y a toujours des cas de personnes isolées, de familles éclatées ou des couples séparés.

Nous invoquons de nos jours la mondialisation mais, dans le monde asiatique, les relations transnationales se pratiquent depuis longtemps, chez les parents de la première génération. Cela contredit l'idée que les jeunes de la deuxième génération voyagent plus que leurs parents. Or, ces parents ayant bénéficié de structures familiales fortes se déplacent davantage et pour beaucoup moins cher, car ils sont soutenus par des structures d'accueil efficaces, issues de la solidarité familiale.

H & M : Comment expliquer cette particularité des cultures asiatiques à établir des relations transnationales qui ne détruisent pas la configuration du couple et de la famille ?

L. H. K. : C'est justement la définition même de la culture ! Un couple fidèle entre attitude et aptitude : "Je crois ce que je fais et je fais ce que je crois". Ainsi, les personnes qui croient à l'unité familiale et à l'entraide cherchent à tout prix à les renforcer. Ici, la volonté fait corps avec l'expérience comme stratégie concrète pour l'individu et pour son groupe familial. Une fois dans la vie sociale, si l'on croit à quelque chose, on crée déjà les conditions favorables à sa présence et à sa réussite..

H & M : À propos du rôle et de la place de la femme, existe-t-il des variantes ?

L. H. K. : C'est un sujet vraiment très important dans la vie de couple et la vie familiale. Encore une fois, il faut faire la distinction entre le monde bouddhiste et l'univers du confucianisme comme structure centrale de l'éducation familiale. Le bouddhisme conseille de dépassionner les enjeux sociaux qui sont source de souffrances, tandis qu'en Chine, au Japon, en Corée, au Vietnam, dans le monde sinisé, le confucianisme préconise une véritable éducation familiale et sociale sexuée, séparée pour l'homme et la femme.

Dans cette éducation, on s'attache à développer les "vertus féminines", car le rôle de la femme est de renforcer l'unité de la famille. La femme y tient une place centrale : responsable de l'éducation des enfants et gestionnaire principale du

budget familial, tout en restant très discrète. Elle est la base qui soutient la réussite professionnelle de son mari. C'est elle encore qui soutient la réussite scolaire de ses enfants. Elle détient un rôle déterminant de pilier dans l'ascension économique, dans la progression sociale et dans la famille, même si elle reste dans l'ombre.

Ces comportements s'observent sur les femmes venues du Japon, de Corée, de Chine ou du Vietnam. Paradoxalement, ce modèle engendre des femmes soumises sans aucune initiative ou, au contraire, des femmes autoritaires, qui décident et dirigent tout. Dans l'expérience migratoire, beaucoup de femmes et de mères sont "décideurs". Elles sont désignées, dans un vieux proverbe asiatique, comme "Général" de leur propre intérieur...

De plus en plus fréquemment, des femmes d'origine asiatique réussissent et assument des responsabilités professionnelles importantes. On peut en trouver facilement en région parisienne. Ces femmes, qui créent leur propre entreprise ou deviennent patronnes, ont bénéficié de cette éducation issue du confucianisme.

Au nom de la "face", l'individu doit faire preuve de son respect envers ses ancêtres. Le mariage et la vie du couple ne sont plus seulement une affaire personnelle ; ils impliquent toute la communauté.

H & M : Dans quelle mesure, les nouveaux migrants font-ils appel au regroupement familial et comment lui donnent-ils sens ?

L. H. K. : Le sens est fort, car le regroupement familial est essentiel. Le monde asiatique croit à l'unité familiale, considérée comme une véritable plate-forme de toute réussite dans la société européenne. Sur cette base, il existe un véritable schéma mental face à l'intégration. Cela correspond plus ou moins à un jeu. On joue à ce jeu s'il en vaut la chandelle. S'il nous permet une probabilité de gain plus ou moins sûre. Dans ce cas, ce calcul d'intégration sera fortement renforcé si l'on a une famille avec soi.

H & M : La tendance est-elle donc plutôt de venir seul ?

L. H. K. : Il faudrait répondre par pays et par contexte historique. Il y a des indicateurs à retenir. D'abord, il faut nuancer les réalités actuelles du regroupement familial, qui est devenu moins pressant, avec les facilités de déplacement sur le continent, la stabilité et le développement économique de la Chine, du Vietnam, du Laos et d'autres encore.

Ensuite interviennent les politiques gouvernementales, très habiles, de retour des migrants d'outre-mer. Concrètement, cela favorise le "retour sur investissement" et déclenche un véritable renversement du regroupement familial vers les pays émergents d'Asie, où il y a, par exemple, moins de chômage. Le droit à la retraite favorise également le retour définitif des personnes âgées dans leur pays d'origine. Ce qui renforce l'unité intergénérationnelle de la famille sur la terre des ancêtres. Le statut du "revenant" est valorisé et valorisant. D'autant que les ressources personnelles du retraité permettent une vie beaucoup plus confortable en Asie qu'en France...

Le quatrième point qui nuance le discours sur les pratiques du regroupement familial concerne les jeunes. Aujourd'hui, il existe pour eux de réelles opportunités de faire des projets professionnels, de vie et d'avenir, à long terme, dans le pays de leurs parents. C'est un phénomène inédit. Au début du XXI^e siècle, on observe moins de pression dans le regroupement familial. Une nouvelle logique apparaît. La famille qui se trouve en Occident retourne vivre au pays d'origine. Il y a un va-et-vient constant entre les continents. Sur ce point, le dynamisme des jeunes générations dans leurs déplacements vers les terres des ancêtres est remarquable.

Cette facilité de vivre, de travailler et de rester longtemps au pays fait apparaître un renforcement du mariage ethnique. Beaucoup de jeunes, nés en France, réalisent un mariage au pays d'origine de leurs parents.

H & M : Et ce ne sont pas les parents qui font particulièrement pression sur eux ?

L. H. K. : Non. En revanche, il y a toute une culture familiale ambiante qui favorise cette démarche. Le regroupement familial ne peut plus être mesuré dans un sens unique, entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Il faut le placer dans la "globalisation". C'est-à-dire que, maintenant, une famille asiatique se trouve disséminée sur différents continents par des réseaux assez complexes. En revanche, une proportion vraiment considérable du regroupement familial est observée chez l'Asiatique nouvellement arrivé ici en France : les Sri Lankais et les Pakistanais. Ils n'ont pas les années d'expérience migratoire que peuvent avoir les Chinois, les Vietnamiens, les Laotiens ou les Cambodgiens.

La diaspora repose sur ces réseaux transnationaux. Et pour de nouveaux migrants, créer des réseaux d'accueil puis de circulation internationale prend du temps. Entre la Chine et le Vietnam, cette pratique de réseaux par dispersion existe déjà dans la culture : un oncle, une tante peut accueillir facilement un enfant isolé en attendant ses parents.

H & M : Quelle influence peut avoir sur la vie du couple la venue du conjoint ?

L. H. K. : Les conséquences de la venue du conjoint sont extrêmement importantes. Il faut revenir de nouveau sur des contextes historiques déterminés. On se souvient des regroupements familiaux particulièrement tragiques des *boat people*, des fuyitifs vietnamiens après 1975, lors de la prise de pouvoir par les révolutionnaires ou les communistes, avec un changement de régime. C'est tragique parce que, si les maris étaient dans l'armée de l'ancien régime ou de hauts fonctionnaires, ils ont subi des traitements de rééducation radicaux pendant des années et leurs femmes ont fui le pays clandestinement. Au lieu d'être ensemble, ils ont été séparés pendant sept à dix ans. Ils sont "décalés". Cela donne une dimension vraiment tragique à la venue du conjoint. Lors du génocide par les Khmers rouges, certains conjoints déclarés morts sont réapparus lorsque l'autre avait refait sa vie avec une autre personne.

H & M : Les couples migrants vivant en France ont-ils une autre conception de la transmission de leur culture aux enfants ?

L. H. K. : L'expérience migratoire en Europe entraîne des modifications dans la transmission culturelle et dans la gestion du patrimoine familial. Pour les conjoints d'abord, la vie en Occident implique un certain nombre de réalités qui touchent les relations au sein du couple : le droit de l'individu – la protection sociale, la société de consommation,

l'individualisme dans la construction des projets personnels de chacun. Pouvoir perfectionner la langue française, retarder le mariage et la venue des enfants, tout ceci se négocie dans le couple.

Pour la transmission culturelle aux enfants, il y a d'abord une volonté très ferme de sauvegarder ses traditions. La transmission culturelle se fait dans un contexte global et ne peut s'affranchir de l'enjeu de promotion sociale que sont la réussite scolaire des enfants et le succès professionnel des parents. Ces succès nécessitent une préparation stratégique concrète et appropriée, qui se traduit par des attitudes de compétition et de concurrence dans l'univers professionnel et scolaire. Cela implique une mobilisation économique de tout un groupe familial : on est prêt à beaucoup de sacrifices au nom de la réussite sociale.

La transmission du bagage culturel est finalisée dans cette pratique sociale de concurrence et conceptualisée dans des enjeux de réussite très précis. Il faut oublier tout ce qu'on raconte sur le mythe asiatique qui défendrait inconditionnellement et perpétuerait de façon rigide les héritages ancestraux. Les migrants asiatiques sont imprégnés du culte des ancêtres, capable de valoriser les exploits personnels qui se répercutent sur le projet de vie des descendants. Ainsi, il existe un lien très fort entre le monde des disparus et le monde des vivants. Les parents et les grands-parents jouent un rôle actif auprès des enfants qui, encore une fois, sont placés sous le signe de l'exigence de la réussite sociale familiale. Le discours soutient et pousse l'enfant vers le haut pour qu'il réussisse. La famille met la pression : "Vous devez bien travailler à l'école, parce que l'on se sacrifie tous pour vous." On crée aussi un groupe familial qui résiste à la pression extérieure en acceptant les épreuves de compétition. La tradition sert alors à renforcer l'ascension de l'individu vers le haut. Le bonheur de la famille est défini par rapport à la réussite des enfants. L'honneur de la famille dépend de la réussite des descendants. C'est une des finalités de la tradition culturelle asiatique.

H & M : Existe-t-il suffisamment d'études sur ces réalités-là en France ?

L. H. K. : Les études sur les stratégies matrimoniales asiatiques en France restent limitées, surtout en comparaison avec ce qui se fait en Amérique du Nord. Les informations issues des enquêtes au Canada et aux États-Unis sont très pointues. Les autorités européennes et françaises en particulier ne croient pas nécessaire de soutenir ces études. Pourtant, avec des informations mises à jour régulièrement, elles pourraient avoir des perceptions plus pertinentes et adopter des décisions plus cohérentes. ◀



► Dossier *Chinois de France*, n° 1254, mars-avril 2005

► Dossier *France, terre d'Asie*, n° 1234, novembre-décembre 2001